



### **MORÉE : LA RENTRÉE DANS UN COLLÈGE QUASI-NEUF**

**À l'occasion de la rentrée scolaire, Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, visite le collège Louis-Pasteur de Morée, en présence de Marie-Hélène Dubost, Principale de l'établissement. Le Conseil départemental investit 8,8 millions d'euros pour remettre ce collège à neuf. La majeure partie des travaux est achevée, il reste un bâtiment conservé à rénover. Fin des travaux prévue début 2019.**

#### **La rentrée en Loir-et-Cher**

**Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, adresse tous ses vœux de réussite aux Loir-et-Chériens :** *« Je souhaite une excellente année scolaire à tous les élèves et leurs familles, ainsi qu'au corps enseignant. J'en profite pour remercier le personnel du Conseil départemental mobilisé tout au long de l'année pour assurer le bon fonctionnement des collèges dont nous avons la responsabilité. Il est primordial d'offrir à nos jeunes Loir-et-Chériens des conditions de travail optimales. »*

Pour cette rentrée scolaire 2018, les collèges publics du département accueillent près de 13 000 élèves. Le Conseil départemental s'engage pour garantir aux jeunes Loir-et-Chériens les meilleures conditions d'apprentissage. Il gère, entretient et rénove les 26 collèges publics.

Parmi les missions du Conseil départemental : construire et entretenir les établissements, apporter le haut débit et du matériel informatique performant et garantir une restauration scolaire de qualité.

#### **La mise à neuf du collège Louis-Pasteur de Morée**

Des investissements importants sont consacrés tous les ans à la restructuration des établissements scolaires. Le collège Louis-Pasteur était au programme des rénovations à réaliser d'ici 2021.

La restructuration de cet établissement était devenue indispensable du fait de l'évolution du nombre d'élèves. En 8 ans, les effectifs du collège ont augmenté de 27 %. La capacité d'accueil devenait insuffisante et les locaux avaient besoin d'être rénovés. La capacité d'accueil du collège rénové est de 400 élèves.

**L'investissement de 8,8 millions d'euros pour l'ensemble des travaux est entièrement assumé par le Conseil départemental.**

#### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@departement41.fr](mailto:amelie.lataste@departement41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au début de la restructuration, début 2017, des bâtiments préfabriqués ont été installés pour permettre la démolition puis la reconstruction d'anciens bâtiments.

Le restaurant scolaire a été rénové au cours de l'été 2017 et un nouveau bâtiment a été mis en fonction au printemps 2018.

**La rénovation complète du bâtiment conservé sera achevée début 2019. L'ensemble du collège s'apparentera alors à un établissement neuf.**



### Programme détaillé des travaux

- **Démolition et reconstruction des bâtiments A et E**, suppression des 6 salles de classe préfabriquées ;
- **Architecture et cadre de vie** : toutes les salles de classe seront entièrement rénovées et agrandies. La volonté du Département est d'offrir aux élèves et aux enseignants un collège dont les ambiances sont propices à la réussite des élèves et au respect des locaux.
- **Amélioration de la sécurité à l'entrée du collège** : création d'un parvis sécurisé et d'une zone de cheminement pour les élèves depuis les cars scolaires ;
- **Améliorations fonctionnelles** : repositionnement de l'infirmerie, de la loge et de l'administration, agrandissement du CDI et du préau et création d'un foyer ;
- **Création d'une salle polyvalente** (cours de théâtre, réunion, etc.) dans l'ancien pavillon ;
- **Pôle restauration** : mise aux normes de la production culinaire ;
- **Réalisation d'un parking sécurisé** pour le personnel et les enseignants ;
- **Améliorations du gymnase** : isolation, éclairage, vestiaires.

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@departement41.fr](mailto:amelie.lataste@departement41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12